

<p>NORME FRANÇAISE ENREGISTRÉE</p>	<p>CHLORURE DE POTASSIUM À USAGE INDUSTRIEL</p> <p><b>DOSAGE DU CHLORE MÉTHODE MERCURIMÉTRIQUE</b></p>	<p><b>NF</b></p> <p><b>T 20-354</b></p> <p>Juin 1978</p>
<p style="text-align: center;"><b>AVANT-PROPOS</b></p> <p style="text-align: center;"><i>À la date d'enregistrement de la présente norme, il n'existe pas de norme internationale ayant le même objet.</i></p> <p style="text-align: center;"><b>1 OBJET</b></p> <p>La présente norme a pour objet la description d'une méthode de dosage du chlore dans le chlorure de potassium à usage industriel, c'est-à-dire d'un produit dont la teneur minimale en KCl est de 95 % (m/m) environ. Cette limite exprimée conventionnellement en K<sub>2</sub>O, correspondant à 60 % (m/m) environ.</p> <p style="text-align: center;"><b>2 PRINCIPE</b></p> <p>Mise en solution dans l'eau.</p> <p>Addition, en milieu acide dilué, d'une quantité juste suffisante de sels mercurimétriques qui donnent, en présence d'ions « chlore », du chlorure mercurique (HgCl<sub>2</sub>) soluble et peu ionisé.</p> <p>Mise en évidence de la fin de la réaction au moyen de diphénylcarbazone qui réagit sur les ions mercuriques en excès avec formation d'une coloration violette.</p> <p><b>NOTE :</b> Par suite du broyage et du tamisage, l'humidité du produit peut varier de façon appréciable. Il peut donc être préférable de faire précéder le dosage du chlore par la détermination de l'humidité du produit broyé et tamisé. Il est ensuite possible de calculer le pourcentage de chlore dans le produit non traité, en tenant compte de l'humidité du produit non traité.</p> <p style="text-align: center;"><b>3 RÉACTIFS</b></p> <p><b>3.1 Acide nitrique :</b> Diluer avec de l'eau distillée, 10 ml d'acide nitrique concentré (<math>\rho_{20} = 1,33</math> g/ml) à 1 000 ml dans une fiole jaugée.</p> <p><b>3.2 Nitrate mercurique :</b> solution titrée environ N/10 : Introduire, dans une fiole jaugée de 1 000 ml, 20 ml de solution commerciale de nitrate mercurique (<math>\rho_{20} = 1,71</math> g/ml). Ajouter 200 ml de solution diluée d'acide nitrique (3.1) et compléter au volume avec de l'eau distillée.</p>		
<p>Enregistrée par décision du 1978-05-16 pour prendre effet le 1978-06-15</p>	<p>La présente norme remplace la norme de même indice, homologuée le 1<sup>er</sup> septembre 1965.</p>	<p>© AFNOR 1978 Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays</p>